

# ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES

PARIS 2024 | GUIDE POUR L'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES



DÉCEMBRE 2021

## QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE GUIDE ?

L'excellence environnementale est au cœur de Paris 2024 et s'articule autour d'une double ambition : livrer des Jeux exemplaires, notamment en proposant un concept sobre et efficace en matière de gestion des ressources, et s'appuyer sur les Jeux pour accélérer la transformation écologique en capitalisant sur l'incroyable pouvoir des Jeux.

Cette double ambition repose, en partie, sur l'écosystème de parties prenantes qui « feront » les Jeux : prestataires, fournisseurs, licenciés, partenaires... chacun porte une part de la réalisation exemplaire des Jeux.

C'est pourquoi Paris 2024 leur met à disposition des outils concrets et opérationnels, de manière à faciliter les pratiques professionnelles exemplaires. En ce sens, l'inscription dans le temps de ces pratiques exemplaires au cœur des modèles d'affaires de ces organisations serait un héritage important.

Ainsi, ce guide apporte des recommandations concrètes pour réduire les impacts environnementaux des emballages. Il constitue une opportunité d'innovation et de business à saisir par les organisations qui souhaitent prendre le virage de la durabilité.

**Ce guide est constitué de cinq volets, complétés d'annexes :**

- Le premier, décrypte **les enjeux principaux de l'écoconception des emballages** : les fonctions de l'emballage, ses impacts sur l'environnement et **les avantages à éco-concevoir**.
- Le second explique concrètement **comment éco-concevoir ses emballages**. Après avoir présenté les méthodes pour éco-concevoir, quatre actions clés sont détaillées : réduire (alléger voire supprimer) l'emballage, réemployer l'emballage, améliorer la recyclabilité de l'emballage et travailler l'origine de la matière.

→ Le troisième donne des **pistes d'écoconception spécifiques aux principales catégories de produits : textile, cadeaux, souvenirs et fans, jouets et jeux, ainsi que des recommandations plus générales sur le secteur de la logistique**.

→ Le quatrième volet définit des **critères de durabilité** et classe les démarches d'écoconception selon trois niveaux : bronze, argent et or. Cette classification s'inscrit dans la logique de la Stratégie Responsable des Achats de Paris 2024 et arrête les niveaux de durabilité attendus dans le cadre des Jeux.

→ Le cinquième volet récapitule les stratégies d'écoconception et les critères de durabilité au sein d'un arbre de décision. Cette partie fait office de conclusion, de récapitulatif et **d'outil d'aide à la décision**.

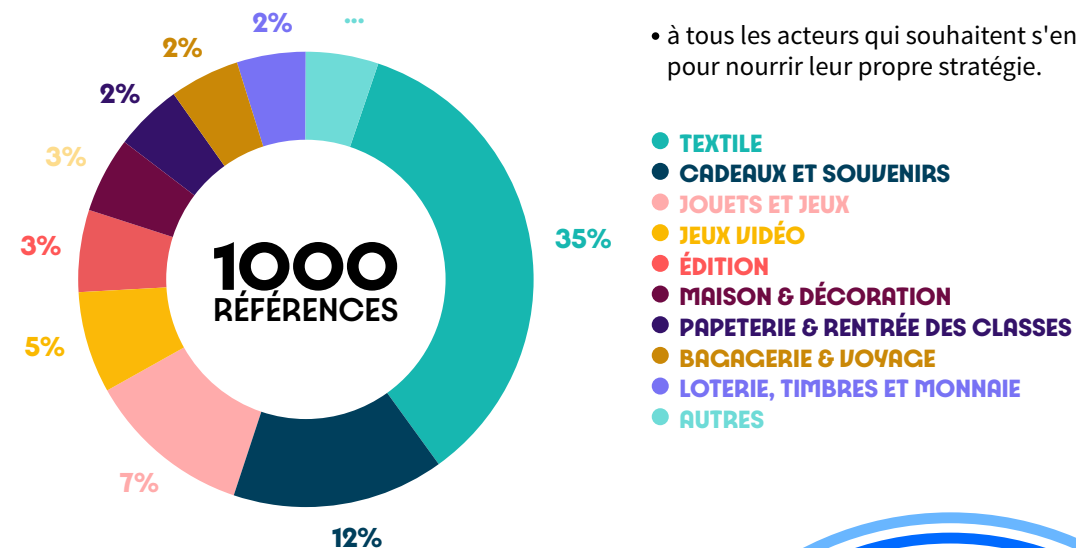
Enfin, les annexes proposent **des ressources opérationnelles pour se lancer** : boîte à outils, financements, réglementations.

Ce guide n'a pas vocation à constituer un cahier des charges pour tous les produits emballés, mais apporte des recommandations et des exemples concrets sur les principales catégories d'emballages fréquemment rencontrés.

## QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?

Le guide d'écoconception des emballages couvre la totalité des biens qui seront produits sous licence officielles des Jeux. Il concerne plus de 10 000 références sur les grandes catégories suivantes : textile, accessoires, papeterie, éditions, jeux & jouets, maison, souvenirs, bagagerie, lunetterie...

**Figure 1** : Répartition des produits officiels sous licence en nombre de références



## À QUI CE GUIDE S'ADRESSE-T-IL ?

De fait, le guide s'adresse en priorité aux prestataires qui fournissent des produits officiels sous licence à Paris 2024. Au regard de la diversité des produits couverts, il s'adresse, par extension, également :

- à tous les acteurs du mouvement sportif et événementiel qui proposent des produits dérivés ;
- à tous les acteurs qui, dans leur proposition de valeur, fournissent des produits concernés par ce guide ;
- à tous les acteurs qui souhaitent s'en inspirer pour nourrir leur propre stratégie.

- TEXTILE
- CADEAUX ET SOUVENIRS
- JOUETS ET JEUX
- JEUX VIDÉO
- ÉDITION
- MAISON & DÉCORATION
- PAPETERIE & RENTRÉE DES CLASSES
- BAGAGERIE & VOYAGE
- LOTÉRIE, TIMBRES ET MONNAIE
- AUTRES

REMERCIEMENTS

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Le présent guide a été élaboré par l'équipe Excellence Environnementale, soutenue par les équipes Licencing. Les apports de CITEO ont également été déterminants dans la réalisation de ce guide. Que les contributeurs et relecteurs du présent guide soient remerciés pour leur implication essentielle.

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

p.03

### 1. POURQUOI ÉCO-CONCEVOIR SES EMBALLAGES ?

p.07

1.A POURQUOI L'EMBALLAGE ?

p.08

1.B LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES EMBALLAGES

p.11

1.C POURQUOI L'ÉCOCONCEPTION ?

p.17

### 2. COMMENT ÉCO-CONCEVOIR SES EMBALLAGES ?

p.21

2.A LES MÉTHODES POUR ÉCO-CONCEVOIR

p.22

2.B LES ACTIONS CLÉS POUR ÉCO-CONCEVOIR

p.23

### 3. ACTIONS CLÉS PAR CATÉGORIES DE PRODUITS

p.29

3.A TEXTILE

p.30

3.B CADEAUX ET SOUVENIRS

p.31

3.C JOUETS ET JEUX

p.32

3.D LES EMBALLAGES SECONDAIRES ET TERTIAIRES  
(LOGISTIQUE)

p.33

### 4. 3 NIVEAUX POUR SE SITUER

p.35

### 5. RÉCAPITULATIF : LA COURSE À L'ÉCOCONCEPTION

p.38

## ANNEXES

BOITE À OUTILS

p.41

FINANCEMENTS DISPONIBLES

p.44

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

p.45



# 1. POURQUOI ÉCO-CONCEVOIR SES EMBALLAGES ?



© Anna Efetova / Getty Images

## 1.A. POURQUOI L'EMBALLAGE ?

### DÉFINITION

On entend par « emballage », tout objet, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation<sup>1</sup>.

L'emballage est composé d'un élément principal, et éventuellement d'éléments associés : systèmes de fermeture, bouchons, pompes, encres, colles, adhésifs, additifs, etc.

Les fournisseurs de produits officiels sous licence ont la responsabilité de l'emballage primaire, c'est pourquoi les recommandations faites dans ce guide concerneront plus particulièrement ce niveau d'emballage. Le cas des emballages secondaires et tertiaires sera tout de même traité spécifiquement.

On distingue trois niveaux d'emballage :



#### L'EMBALLAGE DE VENTE, OU EMBALLAGE PRIMAIRE

Il est en contact direct avec le produit et constitue un article destiné à l'utilisateur.  
Exemple : polybag



#### L'EMBALLAGE DE REGROUPEMENT OU EMBALLAGE SECONDAIRE

Il permet de regrouper plusieurs produits, soit pour les vendre en un lot, soit pour les mettre en rayon plus facilement. Il peut être enlevé sans affecter les propriétés du produit.  
Exemple : carton regroupant plusieurs articles



#### L'EMBALLAGE DE TRANSPORT OU EMBALLAGE TERTIAIRE

Il permet de regrouper, manutentionner et transporter de grandes quantités de produits. Il contient souvent des emballages secondaires. L'emballage tertiaire n'inclut pas les conteneurs de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien<sup>2</sup>.  
Exemples : palette, film de palettisation, caisse...

### TRANSFERT D'IMPACT

En écoconception, il faut être vigilant à ne pas transférer les impacts d'un niveau d'emballage à un autre. Exemple : Si je réduis mon emballage primaire dans une intention de réduire les impacts, il ne faut pas que j'aie à compenser par une augmentation de l'épaisseur de mon carton de regroupement.

<sup>1</sup> Décret n° 98-638 du 20 juillet 1998 : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=ECO19800436D>

<sup>2</sup> Guide écoconception des emballages, Pole écoconception, 2017 : <https://www.eco-conception.fr/articles/h/guide-eco-conception-des-emballages.html>

<sup>3</sup> Eco-conception des produits emballés : Guide méthodologique, Conseil National de l'Emballage, <https://www.eco-conception.fr/data/sources/users/2906/2019-07-ecoconception-des-produits-emballés-guide-méthodologique.pdf>

<sup>4</sup> Recommandations pour un diagnostic d'emballage, ADEME, [https://bibliothèque.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4339-recommandations-pour-un-diagnostic-emballage.html?search\\_query=diagnostic+emballages&results=172](https://bibliothèque.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4339-recommandations-pour-un-diagnostic-emballage.html?search_query=diagnostic+emballages&results=172)

# FONCTIONS DE L'EMBALLAGE

L'emballage représente 5 à 10% de l'impact environnemental du produit emballé. Il doit permettre d'éviter la détérioration ou le gaspillage du produit (casse, invendus, etc.), qui généreraient des impacts additionnels à ceux de la production et de l'emballage en tant que tel.

L'emballage remplit des fonctions précises et parfois multiples, qui vont de pair avec le produit qu'il contient. L'écoconception ne concerne donc pas uniquement l'emballage mais le produit emballé.

Les principales fonctions de l'emballage sont les suivantes : protection du produit, informations générales et légales, usage, marketing, et logistique (regroupement, conditionnement, transport). Le tableau suivant détaille ces fonctions et les besoins associés. Les seules fonctions essentielles étant celles de protection, d'information et de transport.

→ <https://doc.agribalyse.fr/documentation/acces-donnees>



© Richard Drury / Getty Images

NIVEAU	FONCTION	DESCRIPTION
PRIMAIRE	PROTÉGER LE PRODUIT	→ Protéger l'environnement extérieur du produit → Protéger le produit de l'extérieur : chocs, vol, conservation, propriétés barrières
	INFORMER	→ Renseigner sur les informations générales et légales : date de péremption, température de stockage, composition, prix, quantité, présence d'allergènes, etc. → Protéger le produit de l'extérieur : chocs, vol, conservation, propriétés barrières → Fournir des informations sur les conditions de production et de traçabilité du produit
	FACILITER L'USAGE	→ Faciliter l'ouverture et la fermeture → Faciliter la manutention et le rangement
	RENDRE LE PRODUIT PLUS ATTRAYANT	→ Communiquer : histoire du produit, matériaux utilisés → Attirer l'œil du consommateur : couleurs, forme de l'emballage → Mettre en avant les valeurs de la marque ou de l'entreprise
SECONDAIRE	REGROUPER	→ Réunir plusieurs unités de consommation pour diminuer la fréquence d'achat → Faciliter la mise en rayon et la manutention par un opérateur → Permettre le transport et la manipulation par le consommateur → Permettre le transport pour le e-commerce
TERTIAIRE	TRANSPORTER	→ Transporter et livrer de gros volumes en sécurité, sans dommage → Informer les centres logistiques du contenu : logo, marque, contenu, code-barres, etc.
	FACILITER LE CONDITIONNEMENT	→ Permettre les mécanisations → Garantir la sécurité des employés → Résister aux opérations de conditionnement : choc, chaleur, vibration, hygiène, etc.

**Figure 2 :** Fonctions des emballages

Tableau adapté de Prévention du gaspillage et des pertes des produits de grandes consommations : Le rôle clé de l'emballage, Conseil National de l'Emballage, 2011

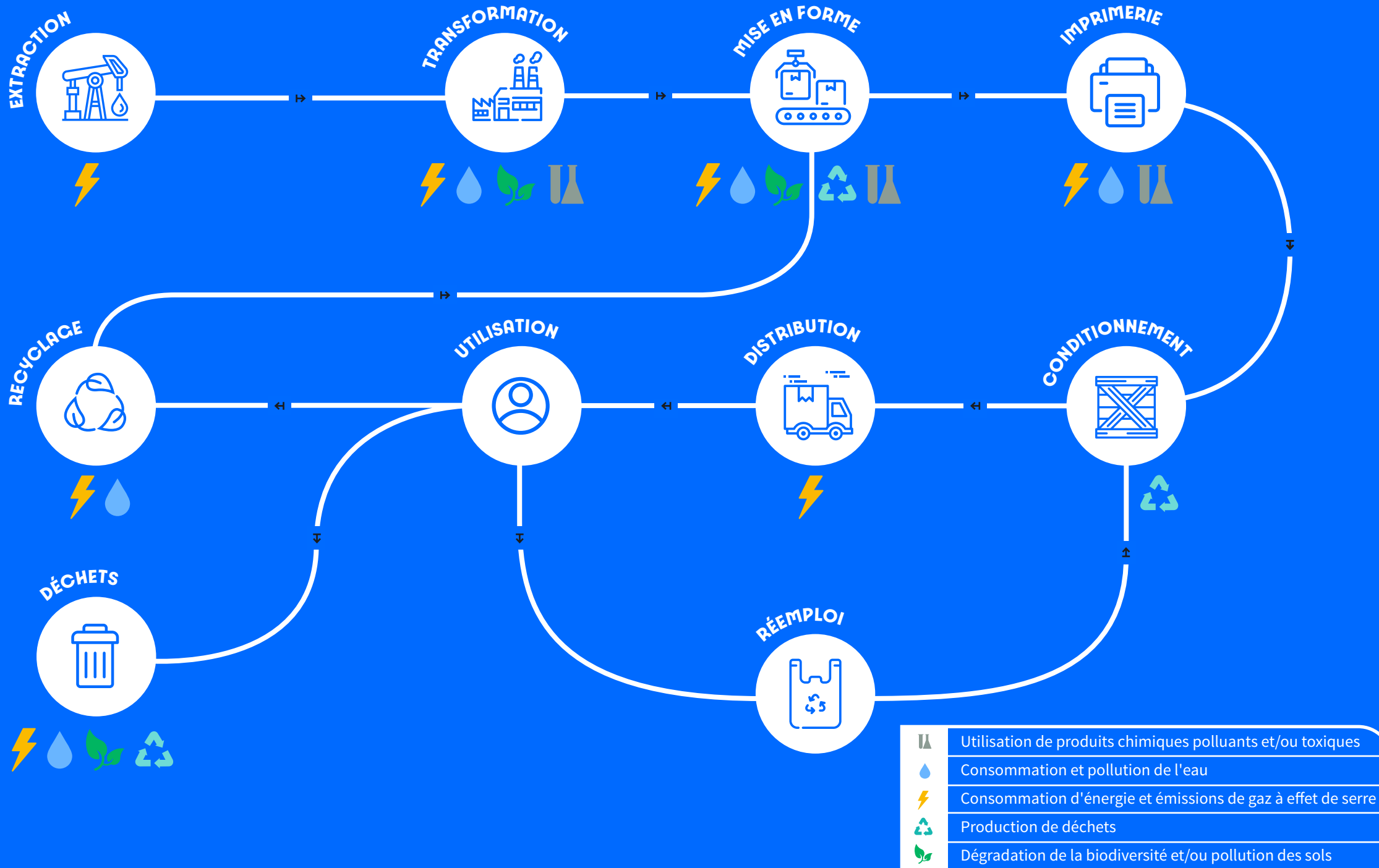
## 1.B. LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DES EMBALLAGES

Certaines fonctions de l'emballage sont indispensables notamment pour éviter la casse des produits, tandis que d'autres peuvent être questionnées dans une optique de réduction des impacts environnementaux.

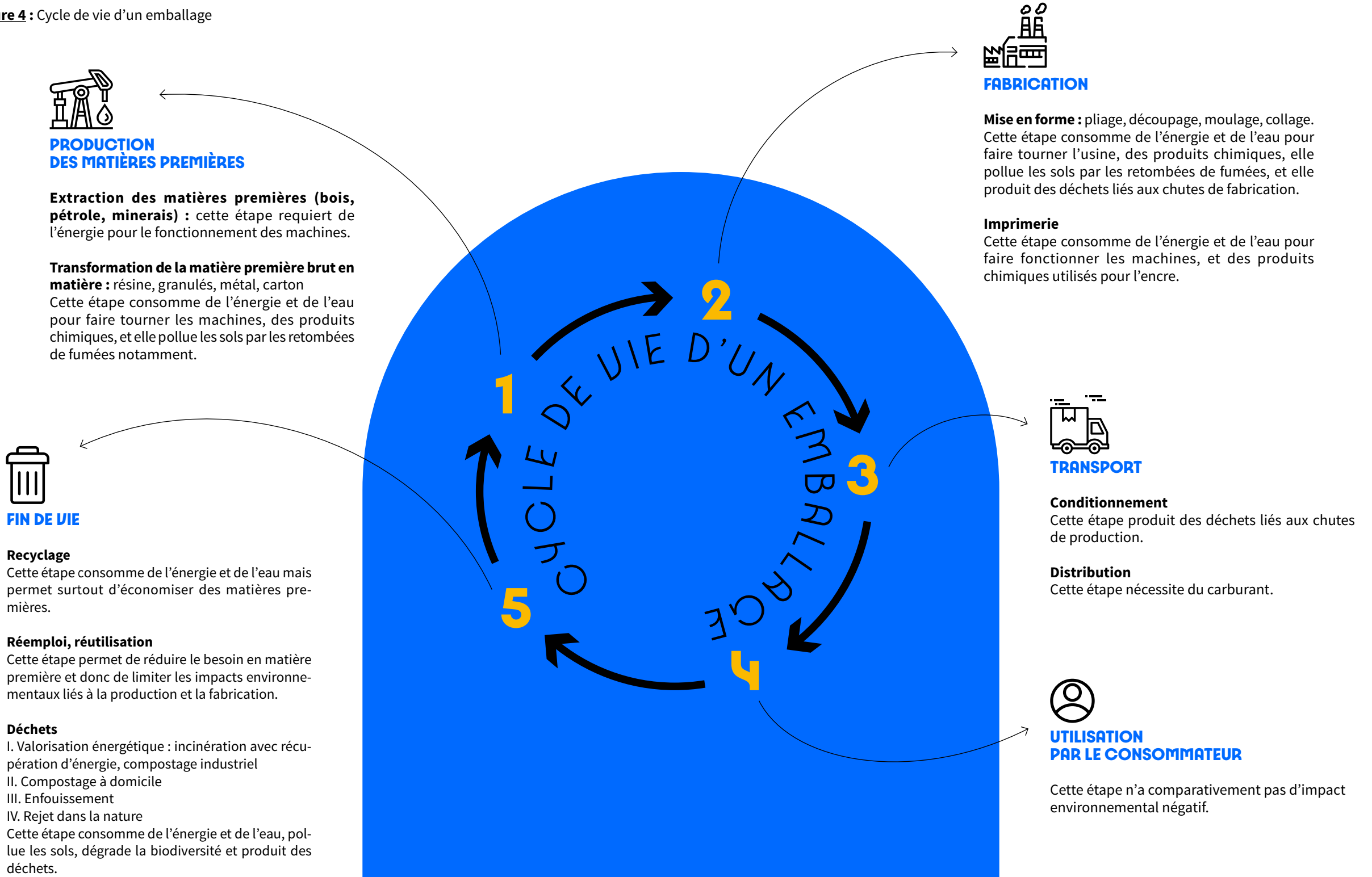
On observe ainsi une tendance à la rationalisation des emballages. De la mise en place de l'éco-contribution pour les producteurs à la nouvelle « taxe plastique » appliquée aux déchets d'emballages plastiques non-recyclés depuis 2021 dans l'Union Européenne, les mesures prises sont de plus en plus nombreuses pour limiter l'usage abusif des emballages.

En effet, l'emballage, tout au long de son cycle de vie, va générer des impacts par l'extraction des ressources, la consommation d'énergie ou la production de déchets à traiter. Voici un récapitulatif des principaux impacts tout au long du cycle de vie de l'emballage :

Figure 3 : Les impacts environnementaux des emballages



**Figure 4 :** Cycle de vie d'un emballage



<sup>5</sup> Série de webinaires sur le réemploi des emballages : [https://www.youtube.com/playlist?list=PL\\_R5WlYpsr1BaVk\\_TxfQEdVMF1fQlc8s](https://www.youtube.com/playlist?list=PL_R5WlYpsr1BaVk_TxfQEdVMF1fQlc8s)

# FOCUS SUR LE PLASTIQUE

Sa production est passée de 1 million de tonnes par an en 1950 à 360 millions de tonnes par an aujourd'hui. Appareils électroniques, transports, biens de consommations, textile, bâtiments, emballages, le plastique est omniprésent dans nos modes de vie et nos modèles de consommation.

5 millions de tonnes de plastiques sont utilisées chaque année en France, dont 20% utilisés dans les emballages. Les qualités techniques du plastique (résistance, souplesse, légèreté, transparence) en font un matériau privilégié dans le secteur de l'emballage. Toutefois, son utilisation présente des inconvénients majeurs.

- La majorité de la production du plastique est à base de pétrole, une matière non renouvelable et fortement émettrice de gaz à effet de serre lors de sa combustion. 6% de la consommation mondiale de pétrole est destinée à la fabrication de plastique, et ce chiffre atteindra 20% en 2050. La production des résines nécessite plusieurs étapes (raffinage, vapocraquage, polymérisation) toutes énergivores, avec du pétrole en matière première, mais également en énergie nécessaire au fonctionnement des usines.
- Les plastiques sont très peu valorisés en fin de vie. En effet, **seulement 28% des emballages plastiques sont recyclés en France** : 55% parmi les bouteilles et flacons en plastique, qui ne sont pas encore assez triés bien que recyclables, et 7,5% pour les autres emballages en plastique pour lesquels des alternatives recyclables sont encore nécessaires. Le reste est incinéré ou enfoui dans les installations prévues à cet effet. Selon une étude WWF, 80 000 tonnes de déchets plastiques se retrouveraient dans la nature. Cette pollution détruit la biodiversité marine en provoquant dispersions de polluants, intoxications, suffocations et noyades des animaux marins. Elle est également très nocive pour la santé humaine car elle se retrouve dans les aliments que nous ingérons.

Cette urgence écologique et sanitaire, portée par une prise de conscience généralisée du grand public, se traduit désormais dans les dispositions législatives, visant la sortie du plastique à usage unique. Un récapitulatif des principales dispositions est proposé en annexe de ce guide.

Pour réduire cette empreinte plastique, certains changements sont cruciaux : un questionnement plus systématique sur l'utilité de l'emballage, l'évolution des modes de consommation et le développement du réemploi, le recyclage en fin de vie de tous les emballages réemployables et à usage unique. C'est pourquoi Paris2024 s'engage à accompagner les démarches de la ville de Paris en faveur de la sortie du plastique à usage unique.

## BON À SAVOIR



**La loi AGEC** prévoit qu'en 2022 l'État impose une pénalité aux emballages plastique sans filière de recyclage.

**Le « décret 3R »** prévoit que tous les emballages plastique à usage unique mis sur le marché en France disposent en 2025 d'une filière de recyclage opérationnelle.





## 1.C. POURQUOI L'ÉCOCONCEPTION

Comment réduire les impacts environnementaux de l'emballage, sans dégrader l'usage du produit, tout en réduisant les coûts ou, à défaut, en limitant leur hausse ? La réponse est apportée par l'écoconception.

### DÉFINITION

L'écoconception est une démarche complexe qui consiste à remettre en question certaines fonctions de l'emballage dans une optique de réduction des impacts environnementaux mais sans compromettre l'intégrité du produit. C'est un arbitrage à mener qui nécessite parfois de revoir les pratiques, les modes de production et de distribution.

Cette définition repose sur trois principes :

- **L'approche multi-critères**, soit la prise en compte de plusieurs impacts environnementaux dans l'analyse.
- **L'approche multi-phases**, soit un regard porté sur tout le cycle de vie de l'emballage : production, fabrication, transport, utilisation et fin de vie.
- Un produit ou service de **niveau équivalent** : il s'agira de comparer deux emballages différents pour le même usage du produit et sur des fonctions de protection équivalente.



© Cavan Images / Getty Images

### TRANSFERT D'IMPACT

Dans une démarche d'écoconception, il est nécessaire d'avoir une vision globale afin d'éviter tout transfert d'impact d'une phase à une autre, d'un critère à un autre.

Diminuer les impacts sur une phase ou un critère pour les augmenter sur un autre n'a aucun intérêt.

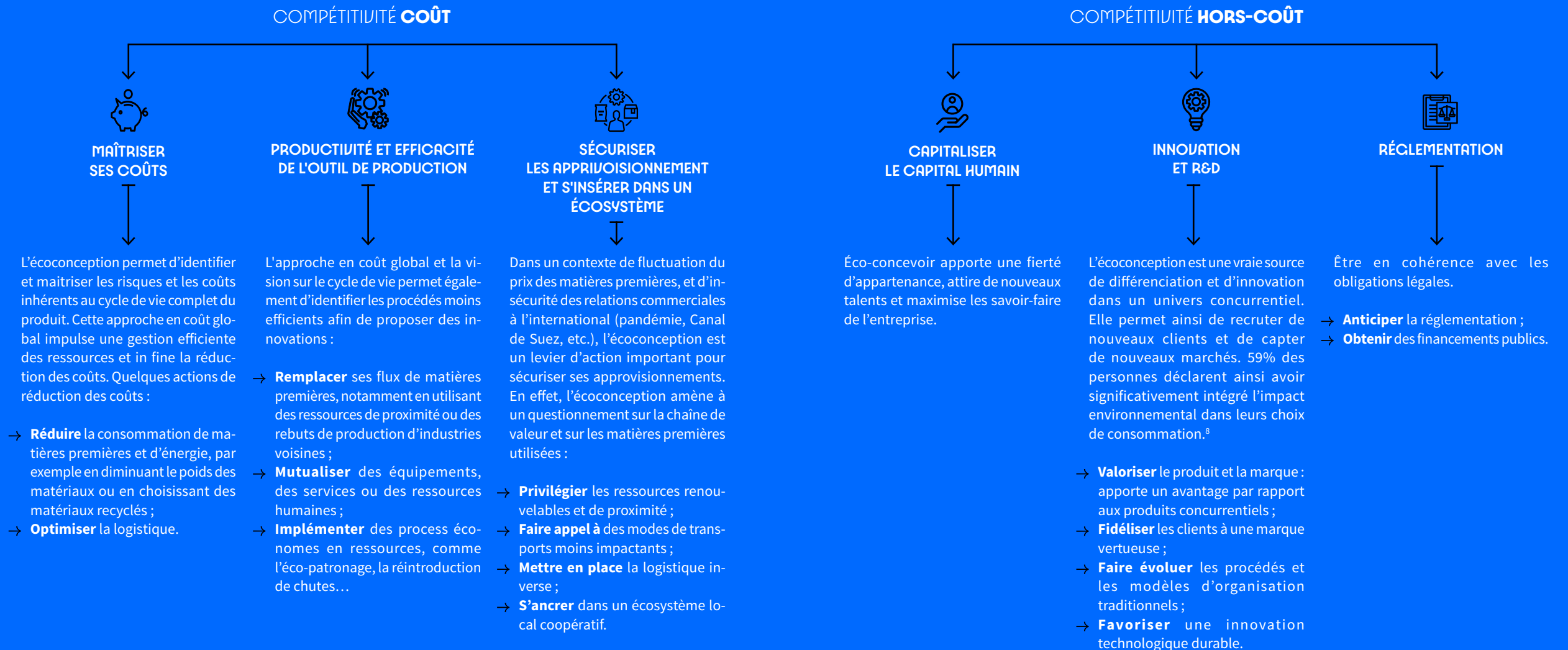


© Thomas Jackson / Getty Images

# POURQUOI ÉCO-CONCEVOIR SES EMBALLAGES ?

Selon l'ADEME, 21% des entreprises ont déjà entamé une démarche d'écoconception<sup>7</sup>.  
Les principaux avantages de l'écoconception sont résumés ci-dessous :

Figure 5 : L'écoconception, la clé de la compétitivité



## RÉGLEMENTATIONS À VENIR

**2022**  
75% d'emballages ménagers recyclés

**2025**  
100% de plastiques recyclés, 65% d'emballages recyclés

**2027**  
10% de réemploi d'emballages

### FINANCEMENTS

De nombreuses aides financières existent pour financer vos projets d'écoconception !  
→ Plus d'informations en annexe.

<sup>7</sup> Baromètre écoconception 2020, ADEME

<sup>8</sup> <https://www.crea.com/le-mag/inographie-quest-ce-que-la-consommation-responsable-pour-les-francais>

# 2. COMMENT ÉCO-CONCEVOIR SES EMBALLAGES ?



## 2.A. LES MÉTHODES POUR ÉCO-CONCEVOIR

### L'APPROCHE PAR AXE STRATÉGIQUE

La méthode la plus simple et la plus rapide consiste à travailler sur les axes stratégiques d'écoconception des emballages, et à mener des actions d'écoconception pour chacun de ces axes. Attention, il faut veiller à travailler sur tous les axes pour prendre en compte l'ensemble du cycle de vie, et être multi-critères.

Les axes stratégiques sont les suivants :

- 1 RÉDUIRE L'EMBALLAGE (ALLÉGER VOIRE SUPPRIMER)
- 2 RÉEMPLOYER L'EMBALLAGE
- 3 AMÉLIORER LA RECYCLABILITÉ DE L'EMBALLAGE
- 4 TRAVAILLER L'ORIGINE DE LA MATIÈRE

### L'APPROCHE PAR ANALYSE DU CYCLE DE VIE (ACV)

Pour comparer des emballages de différents matériaux, il est nécessaire de mener une étude approfondie avec des informations détaillées car chaque matériau a des impacts environnementaux différents. En ce sens, une Analyse de Cycle de Vie (ACV) est intéressante.

L'ACV est une méthode longue, mais qui permet d'avoir une approche complète. Elle correspond à un bilan quantitatif de tous les flux entrants (eau, énergie, matières premières) et sortants (eau, air, déchets) à chaque étape du cycle de vie d'un produit.

Les différents flux sont regroupés par catégorie d'impact environnemental et permettent de traduire un effet sur l'environnement dans une unité commune. Les phases du cycle de vie et les flux qui contribuent le plus aux impacts environnementaux sont identifiés, et des actions peuvent alors être menées pour limiter ces impacts.



### LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Paris 2024 s'engage à accompagner les démarches de la Ville de Paris en faveur de la sortie du plastique à usage unique. En ce sens, Paris2024 préconise le recours à des alternatives au plastique, comme l'usage d'emballages en carton.

Si la substitution peut entraîner des transferts d'impact significatifs, une ACV pour comparer les solutions est intéressante. Si la substitution est impossible ou non pertinente et que le choix est une solution en plastique, l'emballage doit être recyclable.



### L'OUTIL BEE DE CITEO

L'outil BEE de CITEO permet de réaliser des ACV d'emballages de différents matériaux pour les comparer

## 2.B. LES ACTIONS CLÉS POUR ÉCO-CONCEVOIR

### 1 RÉDUIRE L'EMBALLAGE (ALLÉGER VOIRE SUPPRIMER)

- **Questionner** l'utilité de l'emballage
- **Réduire** le poids unitaire
- **Réduire** le nombre d'unités d'emballages

### 2 RÉEMPLOYER L'EMBALLAGE

- **Mettre en place** un dispositif de recharge ou de réemploi des emballages
- **Concevoir** les emballages pour être réemployables

### 3 AMÉLIORER LA RECYCLABILITÉ DE L'EMBALLAGE

- **Choisir** un emballage qui dispose d'une filière de recyclage
- **Privilégier** un emballage constitué d'un seul matériau ou d'une seule résine
- **S'assurer** que les éléments associés et additifs n'impactent pas le recyclage

### 4 TRAVAILLER SUR L'ORIGINE DE LA MATIÈRE

- **Privilégier** d'autres matières que le plastique quand c'est pertinent
- **Utiliser** des matériaux recyclés
- **Utiliser** des matériaux issus de sources renouvelables

© David Ramos / Getty Images

## 1 RÉDUIRE L'EMBALLAGE (ALLÉGER VOIRE SUPPRIMER)

Cela permet de réduire la quantité de matière à extraire, à produire, à transporter et à gérer en fin de vie, et donc de réduire les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie ! C'est une action essentielle et incontournable.

### → Questionner l'utilité de l'emballage

Si l'emballage principal ou un élément associé ne répond pas à des fonctions essentielles (protection, transport, information), il peut sûrement être supprimé.

Exemple :

N'utiliser qu'un seul sachet plastique pour l'emballage de plusieurs vêtements assure les fonctions essentielles.

### → Réduire le poids unitaire

Il est possible de réduire le poids unitaire de l'emballage en :

- **réduisant** l'épaisseur, le grammage ou la taille de l'emballage ;
- **optimisant** le rapport volume / taille de l'emballage pour réduire le taux de vide.

Exemple :

Réduire la taille des sachets plastiques entourant le textile.



© Jacobs Stock Photography Ltd / Getty Images

Exemple :

En cosmétique, les crèmes, shampoings, parfums peuvent être vendus dans des contenants consignés, ou même en vrac.

## 2 RÉEMPLOYER L'EMBALLAGE

**L'emballage, une fois utilisé, est collecté pour être nettoyé et réemployé pour la même fonction.**

### → Mettre en place un dispositif de recharge ou de réemploi des emballages

### → Concevoir les emballages pour être réemployables

Les emballages réemployables peuvent être de deux types :

- **Réemployables par l'utilisateur** : le produit peut être proposé sans emballage (en vrac) et l'utilisateur vient avec son propre contenant, ou proposé dans un contenant rechargeable.
- **Réemployables par le conditionneur** : le produit est vendu dans un contenant consigné, que l'utilisateur peut garder ou renvoyer au conditionneur qui le nettoie et l'utilise pour le même conditionnement de produit.

### 3 AMÉLIORER LA RECYCLABILITÉ DE L'EMBALLAGE

**Le recyclage en fin de vie de l'emballage plutôt que la valorisation énergétique ou l'enfouissement permet de réduire significativement les impacts et de réutiliser la matière recyclée plutôt que de la matière vierge.**

Pour que l'emballage soit effectivement collecté, trié et recyclé, il faut que l'emballage (catégorie d'emballage + matériau) dispose d'une filière de recyclage à l'échelle nationale, et que ses composants (matériaux et éléments associés) ne perturbent pas le recyclage

Pour promouvoir le recyclage, la loi AGEC prévoit qu'à partir de 2022 l'Etat impose une pénalité pour les emballages plastiques sans filière de recyclage. Ce tableau permet donc de choisir un matériau qui respecte la réglementation à venir. Le choix d'un nouveau matériau (non présent dans ce tableau) doit être étudié pour être sûr qu'il s'insère effectivement dans une filière de collecte, tri, recyclage et que ce recyclage ait des débouchés.

→ Choisir un emballage (catégorie d'emballage + matériau) qui dispose d'une filière de recyclage

→ Privilégier un emballage constitué d'un seul matériau ou d'une seule résine plastique

→ S'assurer que les éléments associés (opercules, bouchons, calages, étiquettes, encres, colles, adhésifs, etc.) et additifs n'impactent pas le recyclage, et les réduire au maximum

**Exemple :**  
Un flacon PEHD avec un bouchon en bois n'est pas recyclable. Un blister PET avec une étiquette adhésive aluminisée ou un marquage direct n'est pas recyclable, etc. Les encres métallisées peuvent perturber le recyclage.



© Bloomberg Creative Photos / Getty Images

#### QUELQUES OUTILS

**Identifier la catégorie d'emballage (bouteille, boîte, sachet, etc.), puis identifier le matériau majoritaire / la résine ou à défaut les différents matériaux / résines qui composent l'emballage.**

- L'emballage appartient à la famille X (verre, acier, aluminium, papier-carton ou plastique) s'il est composé à plus de 50% en poids du matériau ;
- L'emballage est multi-matériaux sans matériau majoritaire si aucun des matériaux ne représente plus de 50% du poids de l'emballage ;
- L'emballage « autre » est composé majoritairement d'un autre matériau (textile, céramique, grès, porcelaine, etc.)

L'outil TREE de CITEO permet de tester rapidement la recyclabilité de son emballage. Il existe également des ressources et des guides pour identifier les éléments bien compatibles au recyclage :

- Guide étiquettes adhésives : <https://www.citeo.com/le-mag/guide-technique-eco-conception-des-etiquettes-adhesives/>
- Guide de l'éco-encrage : [https://bo.citeo.com/sites/default/files/2019-07/20190524\\_citeo\\_guide%20%c3%a9-co-encrage\\_web.pdf](https://bo.citeo.com/sites/default/files/2019-07/20190524_citeo_guide%20%c3%a9-co-encrage_web.pdf)
- Site du Comité de la recyclabilité des emballages en plastique (COTREP) : <https://www.cotrep.fr/>
- Site du Comité de la recyclabilité des emballages en carton (CEREC) : <https://www.cerrec-emballages.fr/>

FILIÈRE	CATÉGORIE D'EMBALLAGE	MATÉRIAU	RECYCLABLE	
DIVERS	Multiple	Acier	●	
		Aluminium	●	
		Verre	●	
		Papier carton	●	
	Blisters et coques	PVC	●	
		PET	●	
		bio-PET *	●	
		PETG	●	
	Sachets souples	PEBD transparent	●	
		bio-PEBD transparent *	●	
		PEBD coloré	●	
		bio-PEBD coloré *	●	
		PP	●	
	LOGISTIQUE	EMBALLAGES SECONDAIRES	Film de fardelage	●
			Autres films de regroupement	PEBD transparent
Papier carton		●		
EMBALLAGES DU E-COMMERCE		Carton	PEBD transparent	●
		Sacs de livraison et autres emballages plastiques associés au e-commerce	PEBD coloré	●
			Complexes	●
EMBALLAGES DE TRANSPORT RIGIDES		Palettes, caisses	Bois	●
			PEHD ou PP	●
			PSE	●
EMBALLAGES DE TRANSPORT SOUPLES		Films de palettisation	PEBD transparent	●
	PEBD coloré		●	

●	Recyclage bien développé en France en 2020
●	Recyclage en cours de développement
●	Pas de recyclage à date ni de perspective à court ou moyen terme
*	Matériau issu d'une source renouvelable

**Figure 5 :** filières de recyclage en fonction de la catégorie d'emballage et du matériau en France en 2020. Tableau adapté de Quel potentiel 3R d'ici 2025 pour les emballages en plastique – Ministère de la transition écologique.

Cela permet de travailler l'amont du cycle de vie et de réduire les impacts sur l'extraction, la production et la transformation. Attention, les choix en amont ne doivent pas impacter la fin de vie !

→ **Privilégier d'autres matières que le plastique quand cela est pertinent (exemple : carton)**

Dans certains cas, le plastique ne peut pas être remplacé (exemple : protection contre l'humidité). Il convient alors de choisir une résine recyclable. Dans de nombreux cas en revanche, la substitution du plastique par une autre matière est possible.

- **Papier/carton** : souvent le meilleur choix. Il est recyclable, recyclé, issu d'une source renouvelable (le bois) et permet facilement de faire un emballage mono-matériau. **L'emballage en papier/carton doit respecter les exigences relatives au bois de la Stratégie Responsable des Achats, notamment le fait que le bois soit issu de forêts gérées durablement (certifié FSC ou PEFC).**
- **Métal** : en acier ou en aluminium, ces deux matières sont recyclables et sont adaptées au réemploi.
- **Verre** : il n'est pas autorisé dans le cadre des événements sportifs, mais il peut tout à fait être utilisé dans le reste de votre activité. Le verre est recyclable et bien adapté au réemploi.
- **Bois** : le bois n'est pas recyclable en tant qu'emballage ménager. En revanche il est très présent dans les emballages logistiques (caisses, palettes), où il peut être réemployé et recyclé.

→ **Utiliser des matériaux recyclés**

L'utilisation de matériaux recyclés permet de réduire le besoin en matière première, de limiter les impacts environnementaux liés à l'extraction et la transformation, et de consolider les filières de recyclage.

→ **Utiliser des matériaux issus de sources renouvelables**

Les matériaux issus de sources renouvelables, aussi appelés matériaux biosourcés, se décomposent en deux catégories :

- ceux avec une structure chimique identique, et donc recyclables dans les filières classiques de recyclage quelle que soit l'application. Exemple : les bio-PE et les bio-PET
- ceux avec une structure chimique innovante sont pour la majorité biodégradables, incinérés ou enfouis car ils n'ont pas de filière spécifique de recyclage. Exemple : PLA, PHA, TPS
- pour ne pas se tromper et faire son choix en connaissance de cause, il convient de bien faire la distinction entre tous les termes qui existent et qui définissent un matériau.



**ATTENTION**

La recyclabilité du matériau est la priorité. Nous déconseillons fortement l'usage d'un matériau recyclé et/ou issu d'une source renouvelable s'il n'est pas recyclable.

# LE POINT SUR LES «BIOPLASTIQUES»

Le terme **bioplastique** désigne des matériaux de deux types : les **matériaux biosourcés** (liés à leur origine) et les **matériaux biodégradables** (liés à leur fin de vie). Le terme **bioplastique** est à éviter.

**Biosourcé** : matériau composé entièrement ou en partie d'éléments issus de source renouvelable (animale, végétale ou autre). Cela ne dit rien sur sa recyclabilité ou sa biodégradabilité, seulement sur l'origine de l'emballage.

**Biodégradable** : qui peut se décomposer naturellement sous l'action de micro-organismes (bactéries, algues, champignons), de l'oxygène, de l'humidité ou de la chaleur. Les conditions nécessaires (exemple : température supérieure à 60°C) ne sont quasiment jamais présentes à l'état naturel et nécessitent donc une filière industrielle spécifique. Cela ne dit rien sur l'origine du matériau.

**Compostable** : biodégradable, avec en plus des conditions précises encadrées par des normes. Par exemple, la norme EN13432 précise que pour les produits compostables, le seuil acceptable de biodégradabilité est d'au moins 90% au total ou 90% de la dégradation maximale d'une substance de référence, en moins de 6 mois (notamment le carton). Tous les

matériaux compostables sont biodégradables, mais pas l'inverse. De plus, lorsqu'un plastique compostable se dégrade il devient majoritairement du CO2 et de l'eau, ne permettant pas de récupérer de la matière et d'éviter l'utilisation de matière vierge.

- La majorité des emballages compostables ne sont biodégradables que dans des conditions industrielles, et les capacités de traitement en France sont encore faibles. Les emballages compostables à domicile possède le label Home Compost. Les nouvelles réglementations avec la Loi AGECE interdisent d'apposer la mention « compostable » pour un emballage apte au compostage industriel seulement.
- L'emballage compostable n'est souvent pas recyclable. S'il est jeté avec les emballages recyclables, il va donc perturber le tri et finira incinéré ou enfoui.

Pour toutes ces raisons, il convient de choisir un emballage recyclable plutôt qu'un emballage compostable ou biodégradable.



© Hinterhaus Productions / Getty Images

<sup>9</sup> Emballages PET et PEHD en polymères « biosourcés », COTREP, <https://www.cotrep.fr/content/uploads/sites/3/2018/11/ag47-bouteilles-et-flacons-pet-et-pehd-et-pp-bio-pet-et-bio-pehd.pdf>

# 3. ACTIONS CLÉS POUR LES PRINCIPALES CATÉGORIES DE PRODUITS



© Carol Yepes / Getty Images

## 3.A. TEXTILE, CHAUSSANTS ET ACCESSOIRES

PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Vêtements : business, sport, casual</li> <li>→ Gants, écharpes, cravates, ceintures</li> <li>→ Chapeaux, casquettes, banda, bérets</li> <li>→ Chaussettes, sous-vêtements, collants, maillots de bain</li> <li>→ Chaussures, bottes, claquettes, espadrilles</li> <li>→ Parapluies</li> <li>→ Portefeuilles</li> </ul>
EMBALLAGES CLASSIQUEMENT UTILISÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Emballage primaire : sachet plastique en PP avec/sans rabat adhésif</li> <li>→ Emballages de logistique</li> </ul>
FONCTIONS DE L'EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Protection (humidité, poussière, manutention, conditionnement)</li> <li>→ Identification du produit (douanes)</li> <li>→ Légèreté (coûts)</li> </ul>
ACTIONS D'ÉCOCONCEPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Éliminer les emballages superflus, et s'assurer du bon dimensionnement de l'emballage en limitant les vides au maximum</li> <li>→ Réduire le poids unitaire</li> <li>→ Remplacer les sachets plastiques par des alternatives fibreuses légères (exemple : sachets papier). S'il y a le choix du plastique, choisir des sachets en PEBD recyclable.</li> <li>→ Apposer les consignes de tri</li> <li>→ Faire des emballages réemployables</li> </ul>
ILS L'ONT FAIT	<p><b>Picture Organic Clothing</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ La taille des sachets plastiques a été réduite</li> <li>→ Le vêtement est enroulé et attaché avec une ficelle. Un sachet plastique contient plusieurs produits, contre un seul auparavant. Un carton contient le sachet plastique pour le transport</li> <li>→ Des emballages réemployables sont utilisés pour le e-commerce (Repack)</li> </ul>

### 3.B. CADEAUX ET SOUVENIRS

PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Écharpes, chapeaux, drapeaux, maquillage</li> <li>→ Pins et badges</li> <li>→ Médaillons</li> <li>→ Tasses, gourdes, décapsuleurs, aimants, crayons</li> <li>→ Figurines</li> <li>→ Bougies</li> </ul>
EMBALLAGES CLASSIQUEMENT UTILISÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Boîte en carton avec fenêtre PP ou fenêtre vide</li> <li>→ Sachet plastique en PP</li> <li>→ Blister</li> </ul>
FONCTIONS DE L'EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Éviter le vol</li> <li>→ Protéger le produit pendant son transport, éviter les polluants extérieurs</li> <li>→ Faciliter l'ouverture</li> <li>→ Mettre en avant le produit</li> </ul>
ACTIONS D'ÉCOCONCEPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Choisir un emballage mono-matériau recyclable, par exemple un blister 100% carton</li> <li>→ Alléger l'épaisseur des boîtes carton : trouver le juste emballage pour protéger le produit sans surqualité</li> <li>→ Utiliser des matières recyclées et renouvelables</li> <li>→ S'assurer du bon dimensionnement de l'emballage en limitant les vides au maximum</li> <li>→ Apposer les consignes de tri</li> </ul>
ILS L'ONT FAIT	<p><b>Maped</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Pour les crayons : remplacement des blisters carton/plastique par des étuis 100% carton et allégés</li> <li>→ Pour les règles et ciseaux : remplacement des sachets plastiques par des sachets papiers</li> </ul>

### 3.C. JEUX ET JOUETS

PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Peluches</li> <li>→ Puzzles, jeux de carte, jeux de société, jeux de construction</li> <li>→ Jouets de plages ou de bain, roller, skate, pistolet à eau, bouées, billard, nerf</li> <li>→ Figurines d'action, robots, voitures de collection, voitures télécommandées, toupies</li> <li>→ Déguisements, masques, maquillages</li> </ul>
EMBALLAGES CLASSIQUEMENT UTILISÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Boîte en carton avec fenêtre PVC ou PP</li> <li>→ Pochette plastique en PP</li> <li>→ Blister multi-matériaux</li> </ul>
FONCTIONS DE L'EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Éviter le vol</li> <li>→ Protéger le produit pendant son transport</li> <li>→ Faciliter l'ouverture</li> <li>→ Mettre en avant le produit</li> </ul>
ACTIONS D'ÉCOCONCEPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Choisir un emballage mono-matériau recyclable, par exemple un blister 100% carton</li> <li>→ Utiliser des matières recyclées et renouvelables</li> <li>→ Réduire la taille, l'épaisseur et le volume de l'emballage en évitant les vides</li> <li>→ Apposer les consignes de tri</li> </ul>
ILS L'ONT FAIT	<p><b>Lego</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Emballages en carton avec image plutôt que fenêtre</li> <li>→ La taille moyenne d'une boîte a été réduite de 14% en 4 ans</li> <li>→ Carton recyclable certifié FSC. 75% du carton utilisé provient de matériaux recyclés</li> <li>→ D'ici 2025, les emballages seront tous fabriqués à partir de matériaux renouvelables ou recyclés</li> </ul>



la loi AGEC rend désormais l'apposition de ce marquage harmonisé obligatoire sur tous les emballages à compter de 2022 !



### 3.D. LES EMBALLAGES SECONDAIRES ET TERTIAIRES : LOGISTIQUE

PRODUITS	→ Tout produit nécessitant conditionnement et distribution
EMBALLAGES CLASSIQUEMENT UTILISÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Films de fardelage et autres films de regroupement en PEBD</li> <li>→ Emballages du e-commerce : sacs plastique en PEBD, calages en PS (non recyclables) ou en carton</li> <li>→ Palettes, caisses en PEDH, PP, PSE ou bois</li> <li>→ Film de palettisation en PEBD</li> </ul>
FONCTIONS DE L'EMBALLAGE	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Résister aux opérations de conditionnement et distribution</li> <li>→ Légèreté (coûts)</li> </ul>
ACTIONS D'ÉCOCONCEPTION	<p><b>Emballages secondaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Travailler sur la quantité de film de fardelage utilisée pour éviter de surprotéger</li> <li>→ Questionner la nécessité du film de regroupement ou des calages utilisés et les réduire au maximum</li> </ul> <p><b>Emballages du e-commerce</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Utiliser des emballages réemployables</li> <li>→ Remplacer les calages en PS non recyclables par des calages en carton et les réduire au strict minimum</li> </ul> <p><b>Emballages de transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Privilégier le carton et le bois au plastique</li> <li>→ Réemployer les palettes et les caisses</li> </ul>
ILS L'ONT FAIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ <b>Repack</b> : emballages du e-commerce réutilisables.</li> <li>→ <b>Pandobac</b> : bacs de transport réemployables en location, pour remplacer les cagettes et cartons.</li> <li>→ <b>Nefab</b> : emballages tertiaires en location, en bois, réutilisables</li> </ul>



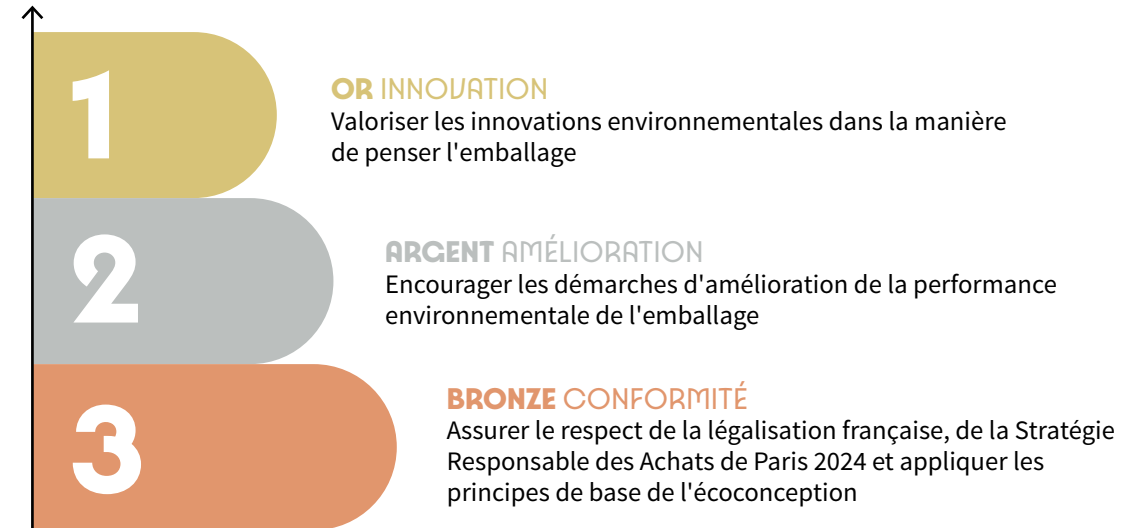
© Mint Images / Getty Images

# 4. TROIS NIVEAUX POUR SE SITUER

POUR PERMETTRE AU LECTEUR DE CE GUIDE DE SE SITUER, ET POUR SAVOIR SUR QUELLES ACTIONS AGIR EN PRIORITÉ, PARIS 2024 A DÉFINI TROIS NIVEAUX DE PERFORMANCE POUR L'ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES : « BRONZE » (BASIQUE), « ARGENT » (BON) ET « OR » (EXCELLENT).



© Adam Pretty / Getty Images



## Niveau BRONZE

Les critères de niveau BRONZE sont les actions de base, pour assurer l'éligibilité de l'emballage. Elles sont à privilégier lorsqu'une entreprise entame une démarche d'écoconception de ses emballages.

- ☑ Respecter la réglementation
- ☑ Respecter les exigences de la Stratégie Responsable des Achats pour les plastiques, le bois et les métaux et minéraux
- ☑ S'assurer que l'emballage répond à une fonction essentielle, et éliminer les éléments superflus
- ☑ Réduire le poids de l'emballage
- ☑ Avoir un emballage recyclable
  - Privilégier un emballage mono-matériau (qui dispose d'une filière de recyclage)
  - Choisir une catégorie d'emballage qui dispose d'une filière de recyclage
  - S'assurer que les éléments associés et additifs n'impactent pas le recyclage

## Niveau ARGENT

Les critères de niveau ARGENT sont des actions à envisager seulement une fois que le niveau bronze est atteint. Elles permettent d'aller plus loin, pour proposer des emballages plus performants.

- ☑ Utiliser des matériaux recyclés  
L'écoconception à 360° : l'emballage est recyclable, réduit au maximum, contient de la matière recyclée
- OU
- ☑ Utiliser des matériaux issus de sources renouvelables
- ☑ Privilégier d'autres matières que le plastique quand cela est pertinent et possible

## Niveau OR

Les critères de niveau OR sont les actions innovantes et créatrices de valeur. Ces actions tendent à être déployées par des acteurs chez lesquels l'écoconception des emballages est au cœur de la stratégie d'entreprise.

- ☑ Supprimer l'emballage
- OU
- ☑ Mettre en place un dispositif de réemploi des emballages et les concevoir pour être réemployables

# 5. RÉCAPITULATIF : LA COURSE À L'ÉCO- CONCEPTION



# DÉPART

Vous souhaitez créer un emballage / Vous souhaitez améliorer un emballage existant.

L'emballage a-t-il une fonction essentielle (protection, transport, information) ?

NON

Ne faites pas d'emballage / Supprimez l'emballage

OUI

Tous les éléments de l'emballage ont-ils une fonction essentielle ?

OUI

Avez-vous optimisé le poids de l'emballage (taille, volume, épaisseur) ?

OUI

NON

Éliminez les éléments superflus

Faites-le : Vous ferez des économies de matière, d'eau et d'énergie. Moins cher et meilleur pour la planète

NON

C'EST FAIT

Les éléments composés d'un autre matériau sont associés à l'emballage principal : couche d'un matériau différent, étiquette, bouchon, couvercle, etc.

ou

Les éléments composés d'un autre matériau sont totalement dissociés de mon emballage principal : un élément de calage non collé, un lien de fermeture séparé, etc.

Pouvez-vous choisir un emballage mono-matériau ?

NON

C'EST FAIT

Ces éléments associés sont-ils compatibles avec le recyclage de votre élément principal dans la filière concernée ?

NON

OUI

Pour ces éléments dissociés, avez-vous choisi un matériau qui dispose d'une filière de recyclage ?

NON

OUI

Avez-vous choisi un matériau qui dispose d'une filière de recyclage ?

NON

OUI

Des éléments associés non compatibles peuvent rendre votre emballage non recyclable. Vous avez tout intérêt à choisir différemment pour répondre aux nouvelles réglementations

Assurez-vous qu'il soit recyclable

Domage, cela permet de réduire le besoin en matière premières et donc de sécuriser votre approvisionnement

Utilisez-vous des matériaux recyclés ?

NON

OUI

NIVEAU BRONZE

Pouvez-vous mettre en place un dispositif de réemploi de vos emballages ?

NON

OUI

Pouvez-vous utiliser un autre matériau que le plastique ?

OUI

NON

Participez à la sortie du plastique à usage unique et privilégiez les emballages en carton !

Restez vigilants sur le poids de ce nouvel emballage, la réduction reste prioritaire pour réduire les impacts

Il doit être utilisé en dernier recours ! Assurez-vous que la résine choisie soit recyclable

C'EST FAIT

Je n'ai pas le choix mais j'ai fait attention

NON

OUI

Avez-vous choisi un emballage réemployable qui pourra disposer d'une filière de recyclage en fin de vie ?

NIVEAU OR

NIVEAU ARGENT

# ARRIVÉE

# ANNEXES

## A. BOITE À OUTILS

### S'INSPIRER ET COMPRENDRE

#### → LE CAMPUS CIRCULAIRE

Cette plateforme d'e-learning permet aux entreprises clientes de Citeo d'acquérir les fondamentaux de l'écoconception des emballages : réduction, recyclabilité, travail sur l'origine de la matière, réemploi, via des modules d'apprentissage dédiés. Des webinars plus experts sur des thématiques spécifiques sont également disponibles sur la plateforme. Des modules seront également consacrés à la mise en place de dispositifs de réemploi et aux emballages réemployables.

<https://campuscirculaire.citeo.com/> 

#### → GUIDES ET FICHES RÉFLEXES CITEO :

Conseils techniques et bonnes pratiques d'écoconception téléchargeables sur le portail clients de Citeo.

<https://clients-emballages.citeo.com/fr/home/>

#### → ÉCOCONCEPTION DES PRODUITS EMBALLÉS :

Guide méthodologie – Conseil National de l'emballage

#### → LE GUIDE DU PÔLE ÉCOCONCEPTION DE ST ETIENNE

[LE POLE Écoconception](#)

#### → MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### DIAGNOSTIQUER

#### Je démarre mon projet :

#### → RECOMMANDATIONS POUR UN DIAGNOSTIC EMBALLAGES - ADEME

Ce document présente les recommandations à suivre pour la réalisation d'un diagnostic emballage financé par l'ADEME. Il s'adresse à l'entreprise qui demande à l'ADEME une aide financière pour réaliser le diagnostic et à son prestataire qui l'accompagne.

#### → FEEL

Pour une introduction à l'écoconception des emballages, cet outil permet de réaliser un diagnostic rapide de l'emballage sur les axes clés et d'obtenir un plan d'action personnalisé et les ressources complémentaires qui permettront de vous lancer.

<https://feel.citeo.com>

Gratuit, confidentiel, libre d'accès



#### Je veux évaluer un emballage ou arbitrer entre plusieurs solutions :

#### → BEE

Pour une démarche plus poussée, cet outil permet de décrire le système d'emballage pour analyser son cycle de vie et obtenir un bilan sur plusieurs indicateurs d'impacts environnementaux. L'outil permet d'identifier des pistes d'amélioration et de comparer différentes solutions d'emballages.

<https://bee.citeo.com>

Gratuit, confidentiel et libre d'accès



## RÉDUIRE À LA SOURCE


### → LESS

Un guide méthodologique pour passer à l'action : 6 étapes interactives, des ressources et exemples pour réduire son emballage  
<https://clients-emballages.citeo.com/fr/home/ecoconception/less>  
 Accessible sur clients-emballages.citeo.com  
 Réservé aux clients CITEO

## AMÉLIORER LA RECYCLABILITÉ

### → TREE

Ce Test de la recyclabilité des Emballages permet de s'emparer du sujet de la recyclabilité, d'objectiver les efforts des entreprises et de piloter les améliorations. Vous obtenez un diagnostic précis de la recyclabilité des emballages sur la méthode de référence et pouvez ainsi prioriser vos actions.

[Accessible sur clients-emballages.citeo.com](https://clients-emballages.citeo.com)   
 Réservé aux clients CITEO

### → LES COMITÉS DE RÉFÉRENCES SUR LA RECYCLABILITÉ

Les Comités de référence sur la recyclabilité des matériaux mettent à disposition les recommandations et les avis techniques sur des problématiques précises d'écoconception.

**COTREP** (Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques) : <https://www.cotrep.fr/>  
**CEREC** (Comité d'Evaluation de la Recyclabilité des Emballages papiers Carton) : <https://www.cerrec-emballages.fr/>

### → RENDEZ-VOUS ÉCOCONCEPTION

Chaque entreprise cliente de Citeo peut échanger sur son projet emballages avec un conseiller dédié qui apportera recommandations et ressources dédiées pour avancer.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès de votre interlocuteur Citeo habituel ou sur l'adresse [clients.emballages@citeo.com](mailto:clients.emballages@citeo.com) en précisant « Rendez-vous écoconception »

## B. FINANCEMENTS DISPONIBLES

L'ADEME finance de nombreux projets d'écoconception. Les dépôts des candidatures se font en ligne sur une plateforme qui regroupe tous les dispositifs d'aide : [www.agirpoulatransition.ademe.fr](http://www.agirpoulatransition.ademe.fr)

### Il existe 3 types de financement possibles en fonction du niveau d'écoconception.

#### NIVEAU 1 : TREMPLIN

Ce dispositif aide les TPE et PME à franchir les premiers pas en écoconception, en finançant des projets d'actions entre 5 000€ et 200 000€ : pré-diagnostic d'écoconception, définition d'un plan d'action, mise en œuvre de la norme ISO 14 001, formation à l'écoconception, etc.  
 L'ADEME finance 80% de la prestation externe ainsi que les dépenses internes associées, dans la limite de 5 000€ par action.

En savoir plus : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

#### NIVEAU 2 : SOUTIEN A L'ÉCOCONCEPTION

Il existe deux aides :

La première soutient les entreprises de toute taille et tout secteur à effectuer un diagnostic écoconception et une étude de mise en œuvre d'une démarche d'écoconception sur un produit. Cette aide peut aller jusqu'à 100 000€.

En savoir plus : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-decoconception-visant-a-ameliorer-performance-environnementale-produits>

La seconde soutient les entreprises ayant effectuées un diagnostic et souhaitant améliorer la performance environnementale d'un produit/ créer un produit éco-conçu. Cette aide peut aller jusqu'à 200 000€.

En savoir plus : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/investissements-decoconception-ameliorer-performance-environnementale-produits>

#### NIVEAU 3 : PERFECTO

Le dispositif Perfecto finance des études de faisabilité d'écoconception en R&D pour les entreprises de toute taille, et des projets de R&D avec une démarche d'écoconception pour les PME.

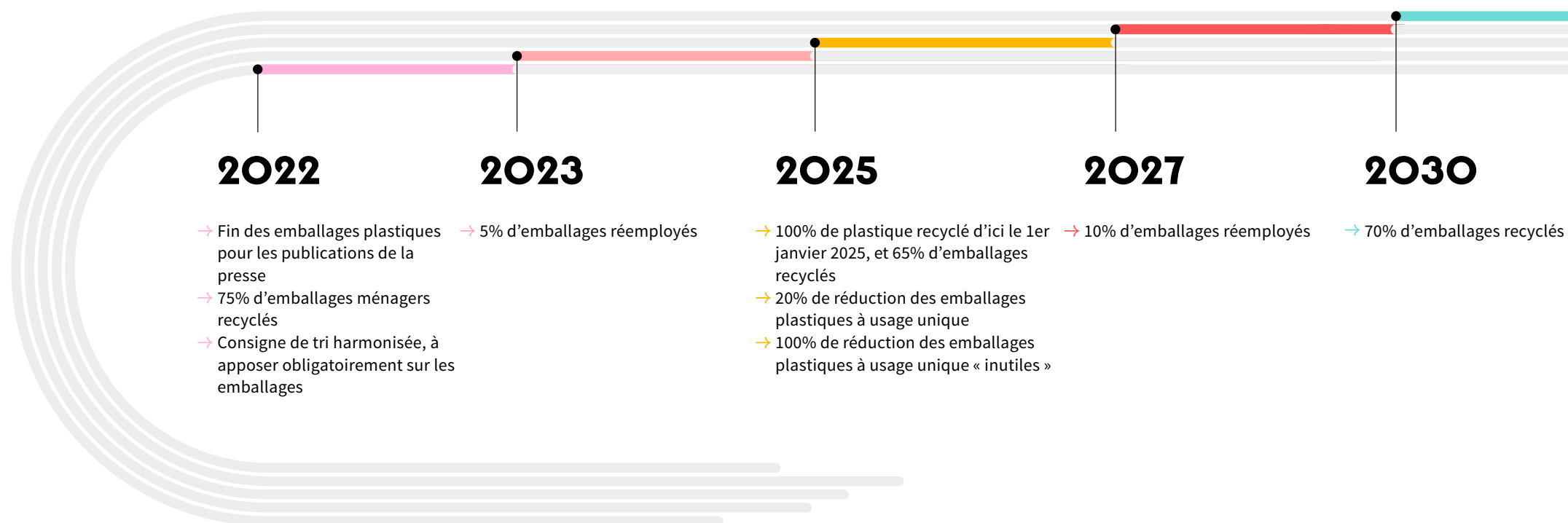
## C. ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

L'article 7 de la loi n°2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC) énonce les objectifs à atteindre en matière d'économie circulaire en France :

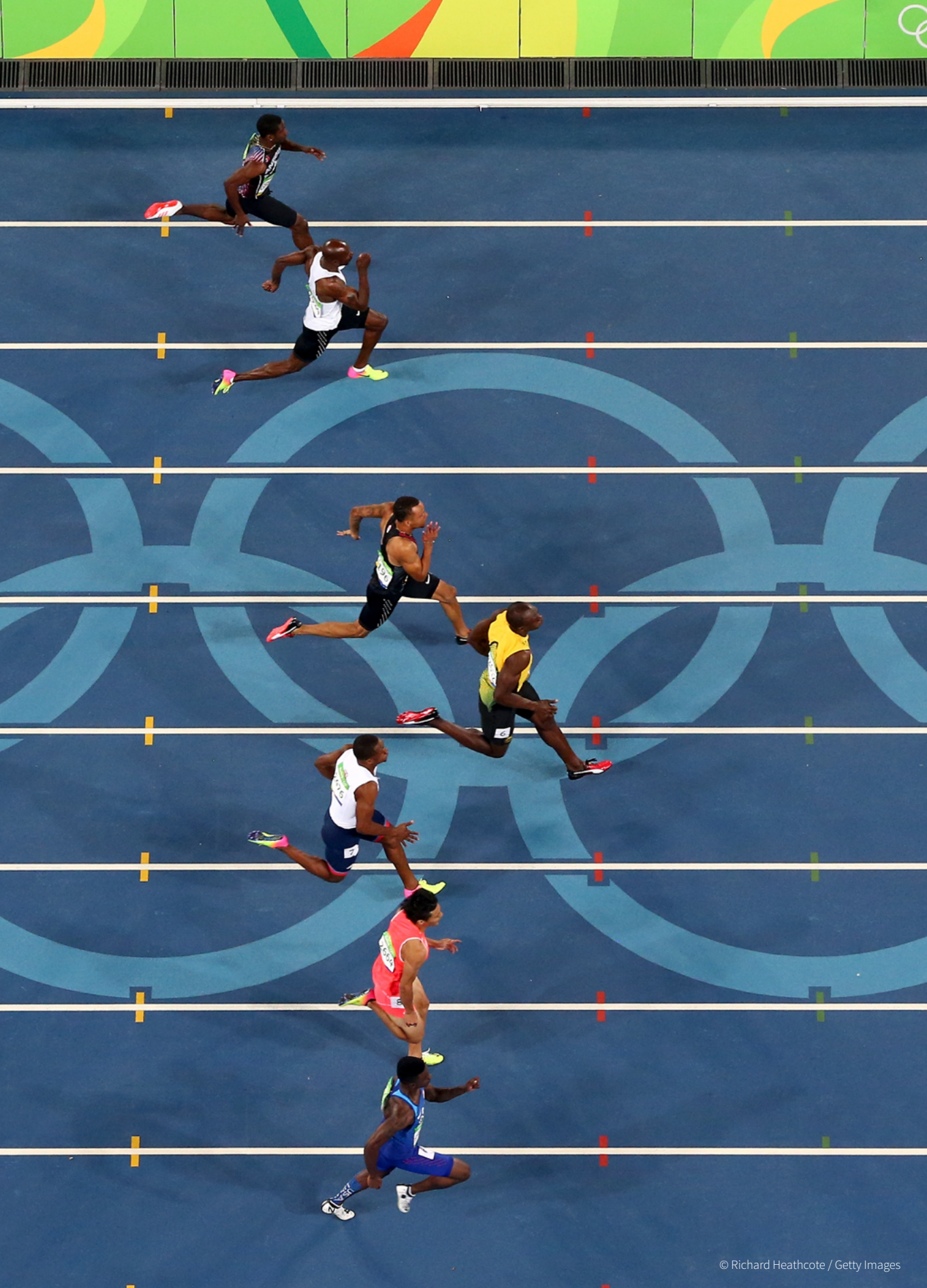
Pour y parvenir, plusieurs législations françaises et européennes ont été adoptées. Voici une liste non exhaustive de ces législations, issues de la loi AGEC et de la directive Single Use Plastics (SUP)<sup>10</sup> :

« La France se donne pour objectif d'atteindre la fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici 2040.

Un objectif de réduction, un objectif de réutilisation et de réemploi et un objectif de recyclage sont fixés par décret pour la période 2021-2025, puis pour chaque période consécutive de cinq ans. »



<sup>10</sup> <https://www.citeo.com/le-mag/decret-3r-quels-objectifs-de-reduction-reemploi-recyclage-dici-2025>



© Richard Heathcote / Getty Images



Paris 2024 remercie ses Partenaires pour leur engagement.

Partenaires Mondiaux



Partenaires Premium



Partenaires Officiels





PARIS 2024 A RÉALISÉ CE DOCUMENT  
EN COOPÉRATION AVEC



Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.